



Association  
Josette & Maurice Audin

**Communiqué**

## **L'hommage du 11 juin**

Le 11 juin est la date anniversaire de l'enlèvement de Maurice Audin à son domicile à Alger, en 1957, par les militaires français, qui le soumièrent à la torture et le tuèrent.

Nous nous apprêtons à commémorer ce funeste événement en nous réunissant, comme chaque année, au cimetière du Père-Lachaise, autour du cénotaphe dédié à Maurice Audin.

La disparition de son fils Pierre ce 28 mai donne évidemment une signification toute particulière à ce rendez-vous. C'est avec une très grande émotion que nous associerons, dans un même hommage, Maurice, Josette et Pierre Audin.

Josette Audin s'est éteinte le 2 février 2019, quelques mois après la visite que lui avait rendue le président de la République à son domicile, où il avait reconnu la responsabilité de l'État français dans la mort de Maurice Audin, rendue possible « par un système légalement institué qui a favorisé les disparitions et permis la torture à des fins politiques ». Josette a lutté sans relâche pendant 61 ans pour obtenir cette reconnaissance. Pierre l'avait accompagnée et soutenue dans ce combat et l'a poursuivi résolument jusqu'à son dernier souffle.

Nous nous retrouverons

**le dimanche 11 juin 2023 à 11 heures à l'entrée du cimetière, 71 rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>.**

Nous nous dirigerons ensuite vers le cénotaphe, en marquant un arrêt devant le Jardin du Souvenir, où ont été dispersées les cendres de Josette Audin.

L'Association Josette et Maurice Audin est plus que jamais déterminée à obtenir que toute la lumière soit faite sur « l'affaire Audin » et les innombrables exactions similaires commises à l'époque au nom de l'État, en Algérie comme en France. Les circonstances exactes et le lieu de la disparition de Maurice Audin ne sont toujours pas connus, pas plus que l'emplacement où se trouve son corps, ainsi que ceux de nombreux combattants pour l'indépendance de l'Algérie et de civils, disparus comme lui entre les mains des militaires. Il y a en France un problème majeur d'accès aux archives, qui dépasse largement le cas Audin, et rend extrêmement difficile, voire impossible, le travail des historiens. Au delà de notre action pour perpétuer la mémoire de Maurice, de Josette, et désormais de Pierre Audin, nous participons pleinement au combat pour les libertés, au premier rang desquelles la liberté d'expression. Ce combat se concrétise par des projets de coopération entre les peuples, sur le champ de la mémoire mais aussi des sciences, pour donner à la jeunesse, ici, là et ailleurs, des raisons d'espérer en un avenir meilleur.